



**CTSD**  
**16 novembre 2018**  
**Déclaration UNSA Éducation**

Madame la Directrice académique,  
Mesdames, Messieurs,

L'Éducation n'est plus la priorité du gouvernement ! La politique de réduction des postes débutera en 2019 avec pour « cap » présidentiel une diminution de 50 000 fonctionnaires d'État à la fin du quinquennat. En 2019, l'Éducation nationale contribuera pour 40 % aux 4500 emplois supprimés dans la Fonction publique d'État : moins 1800 postes dans l'Éducation nationale, moins 50 dans l'enseignement agricole, moins 1600 postes sur le quinquennat dans le champ Jeunesse et Sport. La coupe est franche et nette.

Dans l'Éducation nationale, le chiffre des suppressions de postes cache des situations différentes : - 2 600 postes dans le 2nd degré confronté à une hausse démographique, - 400 postes d'administratifs s'ajoutant à celles de l'an dernier et + 1 900 postes dans le 1er degré. Déshabiller l'un pour habiller quelque peu l'autre est donc la boussole qui pilote le ministère de l'Éducation Nationale

Ce budget marque symboliquement une rupture dans la politique gouvernementale. L'Éducation de la jeunesse n'est plus aujourd'hui la priorité.

Retour du jour de carence, report du PPCR, gel du point d'indice, volonté d'individualisation des rémunérations et développement du mérite, objectif d'augmenter le recours aux contrats, velléité de réduction des prérogatives des instances paritaires, et maintenant suppression des postes... Depuis mai 2017, les mauvaises nouvelles s'accumulent pour les personnels en forgeant leur conviction que le gouvernement les perçoit avant tout comme figés, corporatistes, coûteux, et souhaite avant tout les bousculer.

Ce CTSD fait le bilan de la rentrée 2018. Comme chaque année, les prévisions d'effectifs dans l'enseignement public premier degré sont loin de correspondre au constat réel. La baisse du nombre d'élèves a été moins forte que celle annoncée : - 500 élèves, soit une erreur d'estimation de plus de 200 élèves. Malgré une baisse de la natalité, le nombre d'habitants progresse en Vendée. Il y aura en 2018 690 691 habitants, une prévision de 697 833 habitants en 2019. Cette augmentation s'explique par un "Solde naturel" en moyenne de 0.3% par an et par un solde migratoire en moyenne de 1.1% par an. Il est estimé à 21 663 nouveaux habitants dans le département de la Vendée en 2018 : 5 970 viennent de la région Pays de la Loire, 14 320 d'une autre région, 292 des départements d'outre mer et 1 081 de l'étranger. Il est nécessaire que cet aspect démographique soit pris en compte dans les prévisions d'effectifs et non pas seulement le nombre de naissances.

L'UNSA Éducation souhaite que de nouvelles écoles publiques puissent s'ouvrir à la rentrée 2019 et aux rentrées suivantes : Martinet, La Boissière de Montaigu, Mâché, Givrand... Les parents de ces communes souhaitent pouvoir bénéficier d'une école publique de proximité et ne soient pas être incités, voire contraints, à mettre leurs enfants dans l'école catholique du village. La difficulté

d'ouvrir ces écoles s'explique souvent par des élus favorables à l'enseignement privé se réfugiant souvent derrière des questions budgétaires. L'UNSA Éducation défend une éducation laïque.

Pour le second degré, là-aussi, le constat de la montée des effectifs est sans appel : l'équivalent d'un collège en plus depuis 2016, des effectifs stables en lycée général et technologique et une montée en lycée professionnel. Fort heureusement les heures affectées augmentent à peu près en proportion mais le point de départ étant mauvais, la situation ne s'améliore pas. Le nombre d'élèves par classe reste très élevé : plus de 25 de moyenne en collège, un des chiffres les plus élevés de France ! Les ULIS ne sont pas suffisantes pour accueillir tous les élèves qui en relèvent. Autre constat, l'importance constante des BMP que ce soit en collège ou en lycée assurés essentiellement par des contractuels. Le dernier rapport du CNESE est édifiant à ce sujet : en 2005 quasiment aucun territoire du département n'avait plus de 8% de contractuels ; en 2015, l'essentiel étaient à plus de 8% et trop souvent à plus de 13%... La Vendée devancerait-elle l'appel de la contractualisation généralisée ?

On ne construit pas une « École de la confiance » sans les personnels mais avec eux, dans la reconnaissance et le soutien de leur action au quotidien dans les écoles, les collèges et les lycées. Nos élèves méritent des conditions d'apprentissage de qualité où qu'ils se trouvent sur notre territoire. Cela passe par des lignes politiques qui ne s'inspirent pas exclusivement du libéralisme.

Les délégués de l'UNSA Éducation